
[Imprimer](#)

Villeneuve-Saint-Georges : adaptation à venir pour les ateliers de maintenance ferroviaire

Image

La SNCF a publié un marché pour l'adaptation des ateliers de maintenance ferroviaire sur le site de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) lancé en entreprise générale.

Plus d'un demi-milliard d'euros va être consacré à la construction d'un nouveau technicentre sur l'immense faisceau ferroviaire de Villeneuve Triage, à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne).

Dénotmé "Villeneuve demain", il prendra la place de Villeneuve prairie, l'un des trois technicentres actuels du site, et sera chargé de l'entretien des nouvelles rames du RER D et du Transilien R. Le futur atelier dont la livraison est prévue en 2026 est sous maîtrise d'ouvrage de la SNCF et maîtrise d'œuvre d'Arep.

Outre la modification de bâtiments, le projet consiste en l'adaptation de l'atelier de maintenance au nouvelles rames, en la mise en œuvre d'installations fixes de maintenance des trains en extérieurs, en la construction de nouvelles zones de stockages couverte, en la construction d'un bâtiment provisoire en structure modulaire et en l'adaptation des espaces de parkings extérieurs et des réseaux.

16 corps d'état

La SNCF a diffusé une consultation pour la réalisation de ce projet en entreprise générale. Celle-ci est divisée en 16 corps d'état :

- installation de chantier ;
- voirie et réseaux divers ;
- démolition/curage ;
- terrassement/gros œuvre/maçonnerie ;
- charpente métallique ;
- clos couvert/menuiserie/métallerie ;
- passerelles comble lacunes ;
- second œuvre ;
- construction modulaires ;
- courant fort courant faible ;
- chauffage/ventilation/climatisation/désenfumage ;
- plomberie sanitaire ;
- fluides industriels ;
- ascenseur ;
- outillage ;
- travaux ferroviaires.

[Consulter l'avis](#)